

**NOM\* : PRÉNOM\* :**

**Téléphone\* :**

**Demande de prime avec consentement de recueil des données personnelles**

**Prime “TELEPHONIE”**

**(transmettre les photocopies des documents)**

* Carte nationale d’identité ou titre de séjour en cours de validité du demandeur et co-demandeur ◻
* Avis d’imposition 2024 sur les revenus 2023(pièce suffisante pour les retraités ◻

sans activité déclarée)

* Si nouveau retraité : pension de retraite (régime général et complémentaire du foyer) : ◻

trois derniers mois : juillet, août, septembre 2025

* Si autres ressources (salaire, pension invalidité etc..) justificatif des trois derniers mois : ◻

juillet, août et septembre 2025

* **Dernière facture de téléphone fixe/portable** au nom du demandeur **ou** co demandeur ◻
* Justificatif de domicile de + 6 mois de résidence sur la commune : quittance de loyer, ◻

facture de gaz/électricité : **mai 2025** ou antérieur

* RIB au nom et adresse du demandeur ou co-demandeur ◻

 \***documents obligatoires, la demande ne sera pas acceptée si un des documents est manquant.**

Les données collectées directement auprès de vous font l’objet d’un traitement automatisé ayant pour objet le traitement d'une demande d’aide facultative par le Centre Communal d’Action Sociale d’Achères (CCAS). Ces informations sont à destination exclusive du CCAS.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d’accès, de rectification, d’opposition et d’effacement de vos données personnelles, en contactant le service informatique :

- par courrier à:  Hôtel de Ville 8 rue Deschamps Guérin 78260 Achères

- par mail à : [dpo@mairie-acheres78.fr](mailto:dpo@mairie-acheres78.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Date :

Signature obligatoire\* :

Récépissé de dépôt donné au demandeur, par les agents d’accueil, le